



**Autorisation parentale**  
**Restaurant éphémère**  
**« Saint Antoine à la carte »**  
**Les 23 et 24 novembre 2024**



Le Conseil des Jeunes a décidé d'organiser un Restaurant éphémère, le dimanche 24 novembre prochain à 12h à la cantine.

Les clients qui pourront en bénéficier, seront en priorité des aînés de la commune. Puis, s'il reste des places, elles vous seront proposées à vous, parents.

Les places seront limitées, pour cette 1<sup>ère</sup> édition à 50.

Le tarif sera de 25€ par personne et le bénéfice servira à organiser une sortie avec les Jeunes investis et présents pour ce projet.

Ils seront encadrés par des adultes tout au long de cette expérience, qui débutera le samedi de 13h à 17h pour la préparation et la décoration de la salle, puis le dimanche de 9h30 à 16h maximum pour le service et le rangement.

A cette fin, nous vous demandons de bien vouloir remplir l'autorisation ci-dessous et de nous l'envoyer par mail à [secretariat@saint-antoine-du-rocher.fr](mailto:secretariat@saint-antoine-du-rocher.fr) ou la déposer en Mairie.

Le repas leur sera offert et servi avant l'arrivée des clients.

Une tenue de service sera nécessaire pour le dimanche, et un couteau et un économe par Jeune pour le samedi.

Merci à vous,

C.Pain et A.Goubin

✂ -----

Je soussigné(e), ....., responsable légal de ....., membre du Conseil des Jeunes de Saint Antoine du Rocher, l'engage et l'autorise à participer au Restaurant éphémère du 23 et 24 Novembre 2024.

- Elle / Il sera présent le samedi 23 Novembre de 13h à 17h.
- Elle / Il sera présent le dimanche 24 Novembre de 9h30 à 16h.
- Je l'autorise également à être pris en photo lors de cet événement pour les supports suivants : site de la Mairie, NR, Flash infos.

Signature du responsable légal :

Signature du Jeune :